



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux locaux

Question écrite n° 48007

## Texte de la question

Mme Maryse Joissains-Masini rappelle à Mme la ministre de la santé et des sports que, le 12 février 2009, elle attirait son attention sur le projet de loi « hôpital, patients, santé, territoires ». Cette loi a pour objectif de rapprocher deux mondes souvent parallèles, voire parfois en opposition : la ville et l'hôpital. L'association nationale des médecins généralistes des hôpitaux locaux est inquiète quant à la mission du médecin généraliste, aux notions de proximité et de territoire, au rôle de la CME, de la rédaction du projet médical en fonction du CPOM et des créations d'ARS et de CGS. Afin de conserver l'esprit de la loi (véritable coopération entre établissements, considération de l'importance des soins de premier recours, place de médecins généralistes dans l'offre de soins y compris hospitaliers), elle lui demande quelles assurances elle peut donner aux médecins généralistes des hôpitaux locaux.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Maryse Joissains-Masini](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (14<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48007

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 mai 2009, page 4162

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)